

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GAP-TALLARD-DURANCE HAUTES-ALPES

DECISION DU PRESIDENT EN DATE DU 23 FÉVRIER 2024

Nous, Roger DIDIER, président de la Communauté d'Agglomération GAP-TALLARD-DURANCE,

- Vu l'article L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu la délibération de délégation de pouvoirs donnée à M. le Président par le Conseil Communautaire du 07.07.2020, visée en Préfecture le 30.07.2020 ;
- Vu l'article R2122-8 du Code de la Commande Publique stipulant que l'acheteur peut passer un marché sans publicité ni mise en concurrence préalables pour répondre à un besoin dont la valeur estimée est inférieure à 40 000 € HT,
- Considérant le besoin de la Communauté d'Agglomération de disposer de composteurs bois de 360 L pour le tri à la source des biodéchets sur son territoire,
- Considérant que La Samse, 20 Route des Fauvins, BP 197, 05005 GAP CEDEX propose des composteurs bois répondant aux besoins de la collectivité,
- Considérant que la proposition financière de La Samse est devisée à un montant global qui est inférieure au seuil des 40 000 € HT.

DECIDONS

Article 1 :

Il est conclu, sans publicité ni mise en concurrence préalable, une commande globale de 200 composteurs de 360 L nécessaires au projet de tri à la source des biodéchets pour un montant global de 9 300 € HT.

Le marché est créé pour une période de 6 mois.

La dépense sera imputée sur les crédits inscrits au budget général de la Communauté d'Agglomération 2024, chapitre 11.

Article 2 :

Monsieur le Directeur Général des Services Techniques et Madame la Directrice du Nettoyement et de la Gestion des Déchets sont chargés de l'exécution de la présente décision.

FAIT ET ARRÊTÉ à Gap, le 23 février 2024

Le Président



Roger DIDIER

Transmis en Préfecture le : 1 2 MARS 2024

Publié ou notifié le : 1 2 MARS 2024

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : CA GAP (05)
Utilisateur : ACTES AGGLO

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	D2024_02_21
Objet :	AQUISITION DE COMPOSTEURS EN BOIS
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-02-23 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Actes individuels
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	1.1 - Marchés publics
Identifiant unique :	005-200067825-20240223-D2024_02_21-AI
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 005-200067825-20240223-D2024_02_21-AI-1-1_0.xml	text/xml	857 o
Document principal (Acte individuel) Nom original : D_3591.pdf Nom métier : 99_AI-005-200067825-20240223-D2024_02_21-AI-1-1_1.pdf	application/pdf	52.9 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	12 mars 2024 à 09h01min59s	Dépôt initial
En attente de transmission	12 mars 2024 à 09h01min59s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	12 mars 2024 à 09h02min00s	Transmis au MI
Acquittement reçu	12 mars 2024 à 09h02min02s	Reçu par le MI le 2024-03-12

